Informations de base	
2021/3007(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR): normes techniques de réglementation précisant les conditions régissant la consolidation dans les cas visés à l'article 18, paragraphes 3 à 6, et à l' article 18, paragraphe 8 Complétant 2011/0202(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	